

# le CHAUSS' terroir

Bulletin d'information de la commune de Chausseterre



37

Nov. 2018



## L'équipe

Annick Treille,  
Anne-Marie  
Grissolange,  
Catherine  
Georges,  
Lorraine Roux,  
Michel Girin,  
Pascale Charret

Responsable  
de publication  
M. Florimond

Conception  
M. Girin &  
L. Roux

Impression  
commune de  
Chausseterre

Crédits photos  
équipe de  
rédaction et  
photos libres

## Édito

Y'a qu'à ; faut qu'on. Oui, je sais, ce n'est pas très français. Mais je ne fais pas partie de cette élite intellectuelle qui cite (sans le nommer d'ailleurs) Schopenhauer à la fin d'un courrier.

Ce n'est pas français, mais c'est ce que j'entends depuis que le conseil a enregistré des démissions. Je prends acte et ne juge surtout pas. Je le regrette pour les personnes qui faisaient du bon travail et qui s'impliquaient.

Moi, non : je n'ai pas démissionné : d'une part je suis élu pour six ans, d'autre part, je ne laisse pas ceux qui restent se débrouiller. Trop facile. Et en plus, je n'ai pas de future campagne municipale à préparer, donc j'agis sans calcul.

Maintenant on joue : questions / réponses :

- Pourquoi on n'était pas au courant des élections : parce que ce sont les candidats qui font leurs campagnes, leurs bulletins de vote, etc.

La commune n'a pas à intervenir dans les intérêts privés de ceux qui sont candidats. La commune a une obligation d'affichage, qui a été respectée. Point.

- Pourquoi il y a Michel Savatier : parce que la loi prévoit que pour être candidat, il faut être électeur (au sens large : plus de 18 ans, pas condamné pénalement, ...) et payer des impôts sur la commune. Je constate que quand Mélenchon passe de candidat à Hénin-Beaumont (Haut de France) à candidat à Marseille (1 000 Kilomètres plus bas), c'est la loi, c'est très bien et même courageux, mais pour Michel Savatier, c'est une aberration.

- Pourquoi Philippe Gaillat était au premier tour et pas au deuxième mais qu'il a été élu : Philippe Gaillat a eu le courage de se présenter au premier tour. Il n'a plus souhaité se maintenir au deuxième tour, mais sans se désister dans les temps auprès de la Préfecture. Il n'a volontairement pas fourni de bulletins de vote donc en toute logique aurait dû être non élu, mais il a obtenu deux votes «volontaires et manuscrits». Il a donc été élu et a décidé de s'engager dans l'équipe municipale.

Sur ces sujets, certains habitants sont venus se renseigner, poliment et calmement, dans le but de comprendre ces règles électorales pas toujours logiques il est vrai. J'ai eu beaucoup d'échanges sur ces points.

D'autres, heureusement très minoritaires, sont venus déverser leur bile sans chercher à savoir ; assez courageux pour être impolis ou insultants, mais pas assez pour être candidat.

Au-delà des discussions, je remercie nos nouveaux conseillers, de leur présence et de leur implication. Je souhaite sincèrement la bienvenue à Anne-Marie Grissolange, Brigitte Affaire, Philippe Gaillat, et Michel Savatier dans le conseil.

Michel Florimond



## NATURE Ô POTAGER

Dimitri Monnat est officiellement producteur de fruits, légumes et plantes aromatiques, en agriculture biologique.

Il propose notamment des ventes à la ferme le samedi entre 10h et midi, pour des commandes effectuées avant le jeudi soir.

0682598312 - facebook.com/natureoptager.fr

## CONSEIL MUNICIPAL

### Élections complémentaires

Suite aux démissions de Brigitte Chiab, Sébastien Pras, Sébastien Gonin et Patrice Place, annoncées lors du conseil municipal du 29 juin, il convenait d'organiser des élections complémentaires partielles.

Quatre nouveaux conseillers ont été élus, dimanche 7 octobre, à l'issue du second tour :

Anne-Marie Grissolange (41 voix)  
 Brigitte Affaire (25 voix)  
 Michel Savatier (19 voix)  
 et Philippe Gaillat (2 voix)

*Pour mémoire, Philippe Gaillat n'avait pas souhaité apparaître sur les bulletins de vote pour le second tour.*

Nombre d'inscrits : 213  
 Nombre de votants : 64  
 Nombre de suffrages exprimés : 61

Le premier conseil avec cette nouvelle équipe s'est tenu le jeudi 25 octobre. Il a notamment été question de redéfinir les délégations auprès des services extérieurs ainsi que les membres des commissions communales (détail ci-contre).

De même, il a été décidé de conserver deux postes d'adjoints.

### Attribution de subventions

Le conseil municipal a répondu favorablement aux demandes de subventions du Sou des Écoles. Ainsi une subvention de fonctionnement de 150€ est maintenue et une subvention exceptionnelle de 150€ a été accordée pour le financement du cycle piscine et du voyage pédagogique.

Une subvention de 1500€ est accordée cette année au Comité des fêtes.

Enfin une subvention de 100€ est maintenue pour le Relais transport.

Le CHAUSS'terroir

### Rentrée scolaire

Suite à la décision prise en janvier 2018, de demander le retour à la semaine à 4 jours, et après de nombreux échanges avec l'inspection académique, les horaires ont été modifiés :

8h30 - 11h30  
 13h20 - 16h20

La suppression des TAP, de la classe le mercredi matin et la modification des horaires, impactent directement les postes des agents municipaux intervenant à l'école.

### Cantine

Le prix du repas de la cantine scolaire est maintenu pour l'année 2018/2019.

L'Auberge assure la cantine pour un montant de 6,20€ par repas.

La participation des parents s'élève toujours à 3,30€ par repas.

### Eau et assainissement

La loi Notre impose le transfert de la compétence eau et assainissement vers les EPCI.

Toutefois à la faveur d'une loi adoptée cet été, nous avons l'opportunité de repousser cette échéance de 2020 à 2026.

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité, contre ce transfert de compétence.

La décision finale sera prise en conseil communautaire. Il faudra que 25% des communes au moins (soit 4 communes), représentant 20% des habitants au moins, se prononcent contre ce transfert pour que celui-ci soit suspendu jusqu'en 2026. La position des communes pouvant être révisée chaque année.

### Alimentation en eau potable

Nous n'échappons pas à la situation assez généralisée de tension sur les réseaux d'alimentation en eau potable !

Nous avons déjà dû compléter le réservoir des Narcès par une livraison en citerne, d'eau de Saint Priest la Prugne, par deux fois.

Nous appelons à la plus grande vigilance sur la consommation d'eau du réseau, ainsi qu'à la surveillance et au signalement (réseau collectif) ou la réparation (réseau privé) des fuites, même minimes.

### Matériel de déneigement

L'étrave communale utilisée pour le déneigement est vieillissante. Un devis de 1956 euros ttc correspondant à une remise en état global, a été approuvé.

### Chemins forestiers

Un état des lieux a été effectué par Alain Rossignol, Roger Butin et Michel Florimond.

Un programme de travaux va être mis en place dès cette fin d'année.

### Secrétariat de mairie

Le remplacement de Catherine Georges est effectué par Isabelle Sirieix jusqu'à mi-novembre. Elle assure une permanence les mardis et mercredis après-midi (jusqu'à 18h).

### Associations

Violette Auberger (conseillère départementale) a proposé une réunion aux associations de Saint Romain d'Urfé et de Chausseterre, le mardi 16 octobre dernier.

Elle a présenté les modalités d'attributions des subventions départementales dans le cadre du soutien au tissu associatif.

Elle a rappelé que ces subventions ne peuvent en aucun cas venir soulager le fonctionnement courant d'une association. Il s'agit d'un soutien ponctuel, sur une animation emblématique ou sur un investissement.

Pour mémoire, un numéro de SI-RET est nécessaire pour le dossier.

N'hésitez pas à la contacter pour tous renseignements complémentaires. La mairie se tient également à votre disposition si besoin.



Délégations et commissions – maj. 25/10/2018

Délégations aux organismes intercommunaux	Titulaire(s)	Suppléant(s)
Communautés de communes du Pays d'Urfé	Michel Florimond Lorraine Roux	
SIVOM	Michel Florimond Roger Butin	Lorraine Roux Philippe Gaillat
SIEL	Lorraine Roux	Michel Savatier Christian Da Silva
Groupe de travail très haut débit CCPU	Lorraine Roux	Christian Da Silva
Commission voirie CCPU	Alain Rossignol	Marc Jacquet
Contrat territorial (ex. contrat de rivières)	Philippe Gaillat	Michel Savatier
Commission OM CCPU	Lorraine Roux	Roger Butin
Avenir Santé en Pays d'Urfé (ASPU)	Lorraine Roux Christian Da Silva	Anne-Marie Grissolange
Accueil de loisirs (ALSH)	Anne-Marie Grissolange	Brigitte Affaire
Syndicat d'initiative (SI)	Brigitte Affaire	
AGEDI	Catherine Georges	
Association VTT	Roger Butin	Marc Jacquet

Correspondant défense	Philippe Gaillat
-----------------------	------------------

Commissions communales	Titulaire(s)	Suppléant(s)
Voirie, Bois et Sentiers	Alain Rossignol Marc Jacquet	
Bâtiments communaux	Roger Butin Marc Jacquet	
Ecole	Brigitte Affaire Christian Da Silva	
Communication	Lorraine Roux Christian Da Silva	
Cadre de vie et fleurissement	Lorraine Roux Philippe Gaillat	
Commission d'appel d'offre	Michel Florimond Marc Jacquet Roger Butin Lorraine Roux	
Commission communale des impôts directs	Michel Florimond Roger Butin Lorraine Roux Brigitte Affaire Monique Goutorbe André Sahuc Jean Chambodut	Damien Arthaud Annick Treille Alain Rossignol Didier Martignon Philippe Gaillat Michel Butin

Le maire est Président de droit des commissions communales

CCAS	Membres du conseil	Membres extérieurs
	Michel Florimond Lorraine Roux Roger Butin Brigitte Affaire Christian Da Silva	Annick Treille Annie Ossédad Simone Martignon Mireille Georges Pierre Moussé



## ORDURES MENAGERES

Les premiers retours de la nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères sont très encourageants.

Entre avril et août, une baisse de 32% du volume des ordures ménagères destinées à l'enfouissement, a été enregistrée par rapport à la même période en 2017.

En parallèle, on enregistre une hausse d'environ 20% sur les points d'apports volontaires (tri du verre, des emballages, etc.) pour la période de janvier à août. Et plus 18%, sur la même période, à la déchèterie, ce qui représente 94 tonnes supplémentaires collectées.

Afin de proposer un meilleur service à la déchèterie, la Communauté de communes a décidé d'élargir les horaires d'ouverture.

Ainsi la déchèterie est désormais ouverte tous les jours été comme hiver :

**lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14 - 18h**

**samedi : 9 - 12h et 14 - 18h**

## ACCUEIL DE LOISIRS

La gestion de l'Accueil de Loisirs sera prochainement assurée par l'ADMR.

La Communauté de communes a fait ce choix afin de pérenniser un service de qualité à destination des plus jeunes, mais aussi des adolescents.

Les prestations et animations assurées par l'Accueil de Loisirs seront maintenues.

## VENTE DU SIEGE

La Communauté de communes mettra prochainement en vente le bâtiment appelé communément « le château » à Saint Just en Chevalet.

Pour mémoire, les services de la Communauté de communes se situent désormais dans l'ancienne trésorerie (derrière la mairie).



**SURFEZ À LA VITESSE DE LA LUMIÈRE  
AVEC LE RÉSEAU PUBLIC THD42**



### THD42

#### Chausseterre : village Très Haut Débit !

Le programme de déploiement de la fibre optique portée par le SIEL arrive à son terme sur la Communauté de communes du Pays d'Urfé.

Notre territoire compte désormais parmi les rares en France à être entièrement connectés au Très Haut Débit.

Jusqu'en 2025 les raccordements individuels sur le réseau public THD42 sont gratuits. Si vous n'avez pas déjà fait installer une prise spéciale à votre domicile, il est donc toujours temps de vous rapprocher d'un fournisseur d'accès pour vous abonner et bénéficier d'un raccordement gratuit.

Le réseau THD42 compte déjà 7 opérateurs\*. Vous pouvez donc souscrire un abonnement auprès de K-net, Nordnet, Ozone, VidéoFutur, Bouygues Télécom, Coriolis ou SFR. D'autres fournisseurs arriveront dans les prochains mois. N'hésitez pas à comparer leurs offres. Le tarif des abonnements est généralement similaire aux offres ADSL.

Déjà 10 000 foyers situés sur la zone THD42 sont passés à la fibre. La fibre va révolutionner votre pratique d'Internet. Contrairement à l'ADSL, la fibre optique ne subit pas de perte de débit avec la distance. De

plus, lorsque plusieurs personnes utilisent la même connexion avec plusieurs appareils au sein d'un foyer, le débit reste excellent pour chaque utilisateur.

Avec un débit allant de 100 Mb/s à 1 000 Mb/s, la fibre permet de profiter du meilleur d'Internet, de la qualité vidéo Ultra HD et d'un temps de téléchargement incomparable.

La fibre facilite le télétravail, les téléconsultations, la transmission de fichiers lourds. Le Très Haut Débit est aussi un atout pour l'implantation d'entreprises en espace rural et il favorise la compétitivité.

En outre, dans le cas de la vente d'un logement, l'éligibilité au Très Haut débit est aujourd'hui un réel argument.

Pour en savoir plus sur le réseau THD42 :

**04 77 430 855** (prix d'un appel local)

ou **www.thd42.fr**

*\* Le calendrier d'arrivée sur chaque commune est du ressort de chaque Fournisseur d'Accès Internet (FAI). Il se peut donc qu'un FAI vous indique que vous n'êtes pas encore éligible à ses offres, ce qui ne remet pas en cause votre éligibilité réelle à la fibre. Dans ce cas, vous pouvez donc contacter un autre FAI ou attendre la venue effective du FAI de votre choix.*



### > RETOUR SUR LA FETE 2018

Le Comité des fêtes était mobilisé les 7, 8 et 14 juillet pour la fête du village. Bubble foot, magicien et sosie de Johnny Hallyday était notamment au programme.

On retrouvait également les classiques : le moule-frite du samedi soir, l'apéritif offert par la commune le dimanche à midi. Mais aussi, le studio photo proposé par l'association Objectif Sarman, etc.



### > CLASSES EN 8

Vingt-et-un classards de 40 à 80 ans, se sont réunis le samedi 20 octobre. Monique Rocle est la doyenne de la journée.

Une journée festive au programme bien rempli : photos à la fontaine, messe, gerbe au monument aux morts, apéritif et repas, pétanque, soupe à l'oignon ...



### > MAISONS FLEURIES 2018

Cette année le jury a dû établir le classement des 11 participants selon deux catégories : maison individuelle et façade de maison.

Monique Arthaud et Roger Legrand obtiennent respectivement les deux 1er prix.

La municipalité remercie les 4 membres du jury, Christelle Laurent, Danielle Mallaret, Monique Goutorbe et Annick Treille, ainsi que l'ensemble des participants.

## BIBLIOTHEQUE

Au-delà des permanences du samedi matin (10-12), l'équipe de la Bibliothèque poursuit ses activités d'animation.

La chasse aux œufs organisée le 19 avril a recueilli un franc succès avec près de cinquante enfants participants.

Le 21 juin, nous organisons une fête de la musique à l'Auberge pour les enfants de l'école. Plus récemment, la projection du dessin animé Là-haut sur grand écran a également retenu l'attention des enfants.

Nos activités régulières sont toujours au programme, comme les jeux (1er mardi de chaque mois) et les ateliers numériques (un samedi après-midi par mois).

Le fonds (livres et DVD) disponible au prêt, a été entièrement renouvelé fin octobre. Enfin la médiathèque propose de nombreux services numériques en ligne (musique, presse, VOD, formation, etc.) sur simple inscription.



## Histoires d'autrefois

Dans les années 60, certaines familles et en particulier les familles Goutilles, Goutorbe, Penel et Chaux du Plat se réunissaient lors des veillées d'hier pour rempailler les chaises, dans chaque maison, à tour de rôle.



Pour rempailler, il fallait avoir de la paille de blé qui était coupée vers fin juin avant qu'elle ne soit mûre. Cette paille coupée à la faux, était stockée dans le noir et au frais.

Deux jours avant la veillée de rempaillage, il fallait mettre la paille dans l'eau pour la ramollir.

Lors de la veillée, Claude Goutille, Louis Goutorbe et Marius Chaux rempaillaient. Les enfants préparaient les tiges de paille qui servaient à faire des tresses.

Il fallait trois heures pour rempailler une chaise, par personne.

La veillée se terminait en partageant quelques tranches de saucisson et du pâté aux pommes, sans oublier le café et la goutte.

Jean Goutorbe

## PREPARATION DE LA FETE 2019

Comme depuis de nombreuses années, la fête du village se déroulera le deuxième week-end du mois de juillet, soit les 13 et 14 ...

Cette date nous ampute d'une journée (en incluant le 14/07). Nous voulons donc proposer une animation particulière.

Nous avons fait le choix de déplacer pour cette année la fête sur le site de la salle des fêtes et ceci pour organiser un concert du groupe Wazoo, le samedi soir.

**Wazoo** est un groupe de « folk festif auvergnat » qui sait faire déplacer des foules pour passer une soirée festive et dansante.

Chacun de nous pourra entonner des airs connus tels que « la manivelle », « la boiteuse » mais aussi participer à l'ambiance de la soirée.

Nous comptons sur chacun de vous pour participer à la réussite de cette soirée mais aussi pour l'aide que vous pourrez proposer auprès des membres du Comité.

Après une nuit festive, l'équipe du Comité des fêtes se remettra à l'œuvre pour poursuivre les festivités : concours de belote, soupe aux choux et feu d'artifices.

Nous comptons sur votre présence.

Le Comité des Fêtes



www.chausseterre.fr  
facebook.com/chausseterre  
twitter.com/chausseterre42  
instagram.com/chausseterre

## ETAT CIVIL

*Décès et inhumations*

**Jean-Marie AUROY**

décédé le 18 mai 2018

**Marie SAVATIER**

décédée le 17 août 2018

**Christiane PROST**

décédée le 29 octobre 2018



## PROCHAINEMENT

> **10 nov. : moules-frites du Comité des fêtes, à la salle des fêtes**

> **11 nov. : centenaire de l'armistice de 1918, commémoration à 11h devant le monument aux morts**

> **24 nov. : atelier numérique à la Bibliothèque (6ème rendez-vous, ouvert à tous sur inscription)**

> **25 nov. : banquet des « anciens »**

> **12 déc. : décoration du sapin avec les enfants**

> **6 janv. 2019 : après-midi jeux et galettes des rois à la salle des fêtes (Bibliothèque)**

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Les horaires d'ouverture du secrétariat sont modifiés

jusqu'au 15 novembre :

Mardi et mercredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h

**Mise en vente des anciens conteneurs collectifs (capacité 650 ou 770 litres).**

**Tarif : 50 euros**

**Prendre contact avec la mairie.**



*Le prochain numéro sortira début janvier.  
Merci de nous transmettre vos informations avant mi-décembre.*

Horaires d'ouverture du secrétariat  
Lundi, Mardi & Jeudi : 13h30 - 17h et Samedi : 9h - 12h  
tél. 04 77 65 10 31  
**mairie@chausseterre.fr**